

CONSEIL PORTUAIRE DU BRUSC

Séance du 15 novembre 2018

Compte-rendu

COMPOSITION : 12 titulaires – 12 suppléants
Quorum : 8

PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 12

TITULAIRES : 9

M. Jean-Sébastien VIALATTE, Président,
M. Joseph MULE, représentant la ville de Six-Fours,
MM. Patrick LONGUEVILLE, usager désigné par TPM,
M. Vincent GAILLED RAT, usager désigné par la CCIV,
MM. Eric Jean-Jean FERAUD et Daniel HILDEBRANDT, usagers désignés par le CDP MEM,
MM. Jacques SAVELLI, Jacques SERRE et Gérard CONSTANTINI, représentants le CLUPIPP

SUPPLEANTS : 3

M. Hervé FABRE, représentant la ville de Six-Fours,
M. Gilles GRANDGUILLOTTE, usager désigné par TPM,
M. Guy BORNES, représentant le CLUPIPP

ABSENT ET EXCUSE :

INVITES :

M. Paul LECONTE, Aviron club de Six-Fours,
MM. Guy HILY et Patrick RECKEL, FVANE,
M. Mario MAZZANTI, usagers du port du BRUSC,
M. Jean-Pierre CHOPIN, Club de plongée de Six-Fours,
M. Gilles FARRUGIA, Lou Capian

MEMBRES DE TPM :

Mmes ZIEMICHOD, NICOLAS et DADOUN
MM. ARDUIN, CHIHAI, REMOLEUR, AUBRY

Le quorum étant atteint, Monsieur VIALATTE, Président du Conseil Portuaire du Brusc, ouvre la séance à 15h30. Douze membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents et pourront voter. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls dix votes seront exprimés par les membres présents. Messieurs FABRE et BORNES ne voteront pas.

1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 22 juin 2018 – Vote

Monsieur VIALATTE demande si le compte-rendu appelle des commentaires.

AVIS FAVORABLE
(Unanimité)

2. Affaires générales

❖ Bilan de la saison

Monsieur CHIHAI présente le bilan de la saison qui est correct, avec un pic au mois d'août.

❖ Projet de tarifs (TOP/RSA) 2019 – Vote

Il poursuit avec les tarifs qui restent stables pour les annuels et les tarifs d'outillage, qui augmentent de 2% pour les passagers.

AVIS FAVORABLE
(Unanimité)

❖ Projet de droits de port 2019 – Vote

Il poursuit avec les projets de droits de port qui augmentent de 2% également.

AVIS FAVORABLE
(Unanimité)

❖ Projet de budget primitif 2019 – Vote

Monsieur ARDUIN présente les projets de budget 2019, avec un total de 1,459 millions d'euros en fonctionnement (stable par rapport à 2018). Il s'arrête notamment sur les recettes des pannes nouvelles (75 000 euros). Monsieur CONSTANTINI demande à quoi correspondent les frais de gestion des garanties d'usage. Monsieur ARDUIN précise qu'ils relèvent des frais annexes à la location longue durée. Monsieur ARDUIN continue avec une diminution des frais de siège due au passage à la Métropole. Pour l'investissement, concernant l'emprunt de 470 000 euros, il précise qu'il s'agit d'un emprunt relais en attendant une subvention du CRET pour l'embarcadère. Pour la grue, une subvention de 84 000 euros a été obtenue de l'Etat.

En réponse à monsieur SAVELLI, il précise que le coût du treizième mois a été intégré dans les frais personnel de capitainerie, ce qui explique la hausse de cette ligne.

AVIS FAVORABLE
(Unanimité)

❖ Plan de réception des déchets – Vote

Monsieur AUBRY présente ce plan qui doit être mis à jour tous les trois ans. Il explique que mis à part l'article 7 concernant la réglementation pour non-respect du plan, aucune modification majeure n'est à souligner. Monsieur CHIHAI rajoute qu'un plan va être affiché sur le port pour indiquer les différents conteneurs. Monsieur AUBRY précise que la signalétique qui sera mise en place fait partie de l'opération Ports Propres. Un Audit aura lieu au premier semestre 2019. Une adaptation aura lieu en fonction des travaux.

Monsieur HILLDEBRAND demande ce qui est prévu pour les pêcheurs. Monsieur CHIHAI répond que des aménagements sont prévus et monsieur FABRE rajoute que cela sera fait au coup par coup avec les services de TPM.

AVIS FAVORABLE (Unanimité)

3. Travaux divers

❖ Mise en place d'une grue fixe

Monsieur CHIHAI annonce que le marché a été notifié à la société ECTM. Deux mois de préparations sont nécessaires, et une visite sur place à Marseille est prévue avec les usagers. La mise en service est prévue pour début juin 2019. Un nivellement subaquatique est prévu.

Monsieur CHPON demande si un ensouillage des blocs en béton est prévu au niveau du chenal. Monsieur CHIHAI précise que cela est prévu.

❖ Travaux divers

Monsieur CHIHAI annonce que des travaux sur la station d'avitaillement (signalétique) ont été effectués. Des travaux ont eu lieu au niveau de l'air de dépotage et au niveau de la mise en sécurité de la station d'avitaillement. Un marché de maintenance pour cette station a été signé. La société ECTM va également intervenir sur les mouillages des pannes Y et Z. Monsieur BORNES demande si l'accès aux annexes est maintenu. Monsieur CHIHAI précise que les racks à annexes vont être épurés en début d'année. Seuls les usagers ayant une place au mouillage pourront les conserver. L'accès durant les travaux sera toujours possible.

Monsieur SAVELLI demande ce qui est prévu pour les dégâts sur le brise-clapot suite aux intempéries. Monsieur CHIHAI répond qu'une inspection est prévue par ECTM mais que la structure n'a pas bougé.

4. Projet global

❖ Point sur les ventes de garanties d'usage

Monsieur CHIHAI annonce qu'une série de vente de 40 places en garantie d'usage a été relancée. Il rajoute que seule la société RICARD a répondu à la mise en concurrence pour l'achat d'une place en garantie d'usage pour 20 ans. Monsieur VIALATTE précise que l'embarcation sera plus facile avec le nouvel embarcadère et permettra d'éviter des problèmes de circulation.

❖ Point sur les travaux du projet global

Madame NICOLAS annonce que la phase de préparation est en cours. Pour le lot 1 (embarcadère), ETMF a remporté l'appel d'offre. Les nouvelles dimensions ont été prises en compte afin de moins encombrer le plan d'eau, en concertation avec la société Ricard et la ville. La durée des travaux sera de trois mois pour une livraison au premier semestre 2019. Le coût de

l'ouvrage s'élève à près de 1 million d'euros, avec 470 00 euros de subventions par l'Etat et 150 000 euros par le CRET.

Concernant le lot 2 pour la construction de nouvelles pannes et le renforcement du brise lame, la période de préparation est achevée et les travaux ont débuté pour une durée de cinq mois. Monsieur VIALATTE demande aux Embiez si l'accueil de bateaux durant les travaux peut être prolongé d'un mois (jusqu'au 30 avril).

Madame NICOLAS poursuit avec le renforcement du brise lame qui aura lieu fin février.

En réponse à monsieur SAVELLI, monsieur GRANGUILLOTTE annonce que trois passages en plus par semaine sont offerts pour les usagers qui doivent rejoindre leur navire aux Embiez. Monsieur CHIHAI précise que lors du dragage, il n'y aura pas de blocage pour les bateaux.

❖ Traitement de la façade portuaire

Monsieur ARDUIN annonce qu'un rendez-vous a été pris avec la mairie de Six Fours. Monsieur VIALATTE précise que la difficulté est la multitude d'intervenants et annonce qu'il a demandé la possibilité de transférer le bout de voie départementale concernée, dès maintenant à la Métropole pour simplifier les démarches et tout traiter d'un seul coup.

5. Sûreté - Sécurité

❖ Mise en place de caméras

Monsieur AUBRY annonce que les deux caméras prévues ont été mises en service (aire de dépotage et panne des gireliers). Monsieur CONSTANTINI demande ce qui est prévu pour la conservation des images. Monsieur AUBRY répond qu'elles sont conservées 15 jours puis effacées. En réponses aux demandes des plaisanciers, il précise qu'il n'est pas possible d'allonger ce délai, sauf en cas de réquisition des images lors d'un dépôt de plainte. En réponse à monsieur HILLDEBRAND, il ajoute que la partie près de la station d'avitaillement où des barbecues sont organisés est surveillée.

Monsieur GRANDGUILLOTTE demande si le nouvel embarcadère sera surveillé. Monsieur AUBRY précise que cela sera étudié lorsque les travaux seront terminés, mais que l'arrêté préfectoral permet d'ajouter autant de caméras que nécessaire.

❖ Mise en place d'un réseau météo (vent, pression, hydrométrie...)

Monsieur AUBRY poursuit avec l'installation de capteurs (vent, hydrométrie et pression) qui vont être placés au niveau de la station d'avitaillement. Les informations seront consultables en capitainerie et sur le site internet du port.

6. Questions diverses

❖ Point sur la lagune – Vote

Monsieur CHIHAI effectue un point sur la lagune avec la demande de huit bateaux en plastique d'intégrer le port dès la réception des travaux (pour ceux qui sont restés sur la liste d'attente), comme prévu. Le Conseil Portuaire ne s'oppose pas à cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16h25.

Jean-Sébastien VIALATTE
Président du Conseil Portuaire
du Brusc

